



# LE VERDON *infos*

JUILLET 2017

## ÉDITO...

La première moitié de notre mandat s'achève... Nous avons poursuivi énergiquement les travaux nécessaires pour nous apporter une qualité de vie la plus agréable possible et rendre notre commune plus attractive.

De nouveaux résidents viennent se fixer dans notre village qu'ils trouvent joli et agréable à vivre.

Aidez-nous à préserver notre environnement !

Préserver notre environnement, qu'est-ce que cela veut dire ? C'est respecter ses concitoyens en leur offrant un devant de porte sans herbe et balayé ; c'est ramasser les crottes de son chien ; c'est ne pas jeter des mégots et autres papiers sur la voie publique ; en fait c'est trois minutes à consacrer par jour, à son village.

Par défaut, nous payons avec l'argent de nos impôts une association d'insertion pour faire le travail que tous nous devrions faire.

Nous y sensibilisons les enfants afin que demain ces recommandations ne soient plus perçues comme une contrainte mais une exigence morale dans leur quotidien.

Je vous souhaite à tous un très bel été +



**Jacques Bidalun,**

Maire du Verdon-sur-Mer,

Vice-Président de la CDC Médoc Atlantique

Membre du Conseil du développement du Grand Port de Bordeaux

## QUE S'EST-IL PASSÉ EN 365 JOURS ?

Nous avons :

Poursuivi et finalisé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;  
Achévé une nouvelle tranche d'aménagement du bourg ;

Poursuivi l'embellissement végétal du bourg et des aires de camping-cars ;

Terminé les travaux sur le réseau d'eau rue de la Marne et de l'Yser ;

Poursuivi les travaux à l'école par le changement des ouvertures (reste une dernière tranche) ;

Terminé l'imperméabilisation des terrasses de la salle Lothécia ;

Réhabilité la rue Aristide Briand ;

Implanté une première tranche d'une signalétique pour limiter la vitesse avenue de la Pointe de Grave, rue Jean Parès et route de Soulac ;

Engagé une démarche **zéro pesticide** et **"Mon restau responsable"** +



Sensibilisation à l'environnement : classe de mer des élèves de Bordeaux International School

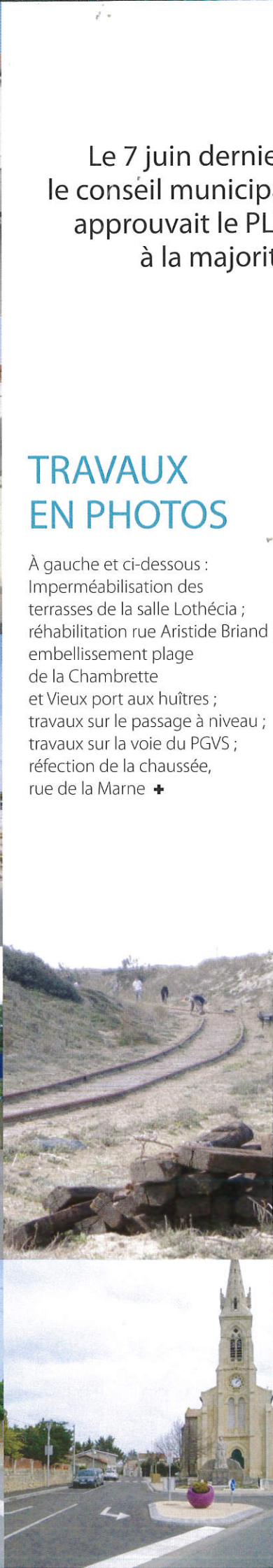
### SOMMAIRE

P1 : EDITO / QUE S'EST-IL PASSÉ EN 365 JOURS ?

P2 : TRAVAUX EN IMAGES

P3 : PLAN LOCAL D'URBANISME / CIRCULATION / ENVIRONNEMENT

P4 : PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ / NOUVEAUTÉS & CHANGEMENT



## LE PLU

### Plan Local d'Urbanisme

Le 7 juin dernier, le conseil municipal approuvait le PLU à la majorité

Le mercredi 7 juin dernier, le conseil municipal approuvait à la majorité le Plan Local d'Urbanisme. La loi littoral, la loi sur l'eau, Natura 2000 et les Zones Humides, auront été autant d'obstacles à franchir ou à contourner sans pour cela arriver à obtenir un résultat en tous points conformes aux souhaits des élus et surtout de certains propriétaires. Après avoir obéi aux dictats de certaines administrations, nous avons rencontré M. le Sous-Préfet avec lequel nous avons pu négocier et modifier certains points importants du point de vue environnemental, sur des zones sensibles. Nous avons fait tout ce qui pouvait être fait en l'état actuel des réglementations mais nous avons aussi préparé le zonage pour de possibles modifications à venir. M. le Préfet dispose désormais d'un délai de deux mois pour nous faire connaître ses observations +

## TRAVAUX EN PHOTOS

À gauche et ci-dessous :  
Imperméabilisation des terrasses de la salle Lothécia ;  
réhabilitation rue Aristide Briand ;  
embellissement plage de la Chambrette  
et Vieux port aux huîtres ;  
travaux sur le passage à niveau ;  
travaux sur la voie du PGVS ;  
réfection de la chaussée,  
rue de la Marne +

## LA CIRCULATION

Au Verdon-sur-Mer, et ailleurs, les élus se heurtent toujours au problème récurrent de la vitesse en ville ou hors agglomération. Dans cet esprit, nous avons installé à hauteur du Royannais, avenue de la Pointe de Grave, et rue Jean Parès, des panneaux indicateurs de vitesse dans le but d'améliorer la sécurité des riverains. Nous avons également réalisé des ralentisseurs pour diminuer la vitesse allée Brémontier et passage des Huttes. Si des améliorations sont constatées, nous verrons alors pour compléter le dispositif. En tout état de cause, nous en appelons aux chauffeurs eux-mêmes pour nous aider à sécuriser le village. Bien sûr, ce dispositif sera complété par la présence de gendarmes +



## ENVIRONNEMENT

C'est ensemble que nous préserverons  
notre santé, notre environnement,  
et en changeant nos pratiques habituelles

### Rappel sur les risques des feux de forêt et les raisons de l'interdiction d'incinérer les déchets verts

Le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles avec le voisinage (odeur, fumée) et nuit à l'environnement. 50 kg de végétaux brûlés rejettent autant de particules qu'une voiture diesel qui parcourt 10 000 km. Ces particules nuisent à la santé (elles sont cancérigènes).

### Démarche zéro pesticide

Depuis janvier dernier, notre commune s'est inscrite dans la démarche zéro pesticide. Une récente exposition et l'intervention du docteur FERBOS, médecin spécialiste dans ce domaine, nous ont éclairé sur les conséquences des pesticides sur notre environnement et notre santé. Du bon sens et des choix judicieux nous permettent de changer nos habitudes et de répondre favorablement aux enjeux environnementaux immédiats. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous ne pourrez plus utiliser des pesticides et autres produits chimiques.

L'entretien de la commune, c'est ensemble qu'il nous faut le réaliser : nous faisons intervenir une association d'insertion l'APADEV, mais petit à petit chacun de nous, doit "balayer" devant sa porte et désherber son trottoir par arrachage ou binage. C'est ensemble que nous préserverons notre santé et notre environnement, en changeant nos pratiques habituelles.

### Démarche "Mon restau responsable"

Mon Restau-responsable est une garantie pour nos enfants de bénéficier à la cantine d'une cuisine saine, de qualité, respectueuse de l'environnement. La séance publique au cours de laquelle notre commune a signé cet engagement fait suite au travail d'une année entre les Élus, le personnel de la cantine, des acteurs du territoire, etc.

**50 kg de végétaux  
brûlés rejettent  
autant de particules  
qu'une voiture  
diesel qui parcourt  
10 000 km**

### Protection de la ressource en eau potable

Le niveau très bas des nappes d'eau impacte la capacité de production et, en période de chaleur, peut entraîner une perturbation de la distribution. C'est l'occasion de faire un peu de pédagogie : arroser le jardin à la tombée de la nuit ; prendre des douches plutôt que des bains ; utiliser la chasse d'eau à deux boutons qui consomme deux fois moins d'eau qu'une chasse classique.

**Ce sont des gestes simples à mettre en œuvre, en particulier en cette période de l'année +**



## PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

**Marché nocturne** : Tous les mardis soir, Vieux Port aux Huîtres  
**Nocturnes à Port-Médoc** : Tous les vendredis  
**Feux d'artifices** :  
 14 juillet : plage de la Chambrette  
 15 août : Pointe de Grave  
 20 août : Vieux Port  
**Soirée country** : 4 juillet • 26 août, Vieux Port aux Huîtres  
**Chant choral "Si On chantait"** : 7 juillet • 4 août  
**14 juillet** : commémoration et défilé de véhicules militaires  
**Fête du Vieux Port aux Huîtres** : 16 juillet • 20 août  
**Lire en Short** : 23 juillet par Arts en Pointe  
**Animations nature** : 25 juillet, Marais du Logit  
**Festival de musique** : 28 juillet  
**Nocturnes au Phare de Grave** : 19 juillet • 10 août  
**Tournoi de tennis** : du 31 juillet au 13 août  
**Course pédestre** : 13 août  
**Fête de la mer** : 15 août  
**Salon des auteurs jeunesse** : 19 et 20 août par Dits et Ecrits en Médoc  
**Club Photo** : nocturnes les mardis et vendredis, Vieux Port aux Huîtres  
**Exposition permanente village d'artistes** : peinture, photo, sculpture. Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, Vieux port aux Huîtres  
**Visites guidées du CPIE** : marais etc.  
**Découverte du village à bicyclette** : Inscription à l'Office de Tourisme +

## NOUVEAUTÉS & CHANGEMENTS

Cave à vin, Le Terroir du Verdon - Vertmarines - Tél : 06 36 51 17 14  
 Poissonnerie, Chez Nono - Pointe de Grave  
 Poissonnerie, Chez Cassy - Place du Grand Chêne  
 Cabinet expert-comptable, rue Edouard Coste  
 Restaurant, Le Côte d'Argent change de propriétaire et devient Le Face à Face +



## DERNIÈRE MINUTE

### Travaux de revalorisation du site de l'anse de la chambrette.

L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre des travaux est lancé. Les bureaux d'étude ont jusqu'au **28 juillet 2017** pour déposer leur dossier. À suivre.



**SARRAZY T.P.**  Sud-Ouest

BUREAUX : ZA de Beau Chêne 33250 CISSAC // 05 56 73 18 70  
 GRAVIÈRE : La Lande de Pouyère 33990 NAUJAC/MER // 05 56 41 19 73  
 GRAVIÈRE : Route de Vendays 33340 QUEYRAC // 05 56 59 82 60

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS**  
**PAVAGES ET AMÉNAGEMENTS URBAIN**  
**ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,**  
**GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS**

**E. Leclerc**   
LE VERDON S/MER



17, rue de Verdun  
Tél. : 05 56 41 49 41

Été : du lundi au samedi : 9h-20h  
 Hiver : du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h30-19h  
 Vendredi et samedi : 9h-19h non stop  
 Dimanche : 9h-12h30

## LE VERDON INFOS

Hôtel de Ville - BP 14 - 33123 Le Verdon-sur-Mer  
 Tél : 05 56 09 60 19 • Email : [contact@ville-verdon.org](mailto:contact@ville-verdon.org) Site : [www.ville-verdon.org](http://www.ville-verdon.org)  
 Directeur de la publication : Jacques Bidalun  
 Rédaction : Équipe Municipale  
 Maquette : Claire Gourdin  
 Crédits photos : Club photo du Verdon-sur-Mer

